

# [Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 41

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185367>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

réduction du prix des places en poste et en chemin de fer. Quelques-uns espèrent même obtenir la suspension des poursuites juridiques pendant le service et avoir leur mot à dire dans la nomination des officiers. Les infirmes renoncent néanmoins à l'idée émise à l'origine de demander une pension en cas de maladie.

K.

#### L'amoeirào et lo parapliodze.

Lo syndiquo dè Revirepantet avâi 'na galéza felhie que ti lè valets reluquâvont. L'est veré que l'étâi soletta d'einfants et que le devevâi avâi on bon magot, kâ lo syndiquo avâi treinta pousés dè dix quarterons, frantsés, sein comptâ la mâison et lè papâi, et quand avoué 'na dzouliâ frimousse lâi a práo a preteindrè, cein n'est pas dè mépresi; assebin lè chalands ne manquâvont pas. Permi leu, lo valet à Djan Mâ, qu'on lâi desâi Moustachon, avâi lo diablo; fasâi lo ver et lo sè après clia gaupa et l'étâi dzalâo qu'on tonerre su Sergent, que condessâi couennâ assebin perquie et qu'étâi lo préférâ dè la Zaline. Quand y'avâi 'na danse âo finnameint on petit refredon, la sè traisont quasu dâi mans à la derrrière sautiche po la reinmenâ, et coumeint Moustachon étâi gros et foo, vu que l'étâi dein lè z'artilleu dè parque, l'avâi bintout dépondiâ dâo bré à Sergent, qu'étâi minçolet et on pou femelin. La Zaline ne desâi rein et lè laissivè férè, kâ cliaô felhiés sont totés lè mémès; quand bin l'ein âmont ion, ne remâfont jamé lè z'autro po adé avâi cauquon se vegnâi à manquâ; mâ le fasâi signo dâi ge à Sergent dè bastâ po ne pas amenâ dâi tsecagnès et sè laissivè raccampagni pè lo gros, tandi que lo petit pliorâvè dè radze à catson. Mâ la Zaline avâi bintout espèdiyi lo calonier; pas petout dévânt l'hotô, le lâi desâi bouna-né, sein sè laissi remolâ, bin einteindu, et ne restâvè pas onco onna demi hâora à batollhi coumeint font lè grachâosès avoué lâo bounami.

On dévai lo né que plioevessâi à la rollie, Moustachon passâvè dévânt tsi lo syndiquo et va s'achottâ dézo lo reboo dâo tâi tandi la tapassâie. Pas petout l'est quie que l'out âovri 'na fenêtra; ye guegne et recognâi la Zaline avoué sa galéza bérèta bliantse, que lo vouâitlivè et que sè recatsè, et on momenet après, la serveinta soo que dévânt que lâi apportâvè on parapliodze. Lo tieu à Moustachon cabriolâvè dè dzouïe dè cein que la Zaline avâi dinsè pedi dè li; s'ein allâ ein sè créyeint dza la bio fe dâo syndiquo et ein sè peïnseint : pourro Sergent! stu iadzo porré bin t'avâi copâ l'herba dézo lè pi!

Lo leindéman né, sè revou on bocon po reportâ lo parapliodze, après l'avâi bin repettassi; kâ l'étâi vilhio; lè bets dè fai ne tégnot plie contrè lè baleinès et lo gaillâ resta tota la véprâo po cein rabis-toquâ avoué lè pincès et dâo fi d'artsau. Quand l'arrevâ tsi lo syndiquo po lo rebailli, trovâ la serveinta et lâi demandâ iô étâi la Zaline, que la volliâvè remachâ li-mémo. Lo gaillâ s'eimpacheintâvè dè la vairè lâi férè dâi bounès grâces; mâ la serveinta qu'étâi 'na finna brequa et que vayâi práo iô la tsatta avâi mau âo pi, lâi fe :

— Oh bin se l'est po la remachâ, n'ia pas fauta, kâ se le m'a de hiair'a né dè vo bailli cé crouïo parapliodze, c'étâi po vo fère parti, pace que Sergent, son bounami, devevâi châi veni, et l'est justameint venu dè suite après.

— Eh ! la bombardâi-te pas avoué son parapliodze ! se grognâ Moustachon ein sè reintorneint tot motset, coumeint bin vo pâodè crairè.

#### Expressions populaires genevoises.

##### *Il fume à la maison.*

Lequel de vous, maris, mes frères, n'a pas entendu un ami, le soir au café, dire : Bah ! je puis bien faire encore une partie, je ne suis pas pressé, *il fume à la maison* ; ce qui veut dire : ma femme est de mauvaise humeur.

Nous nous sommes demandé d'où venait cette expression, et, après de nombreuses recherches, nous avons trouvé. Comme nous ne sommes pas égoïste, nous allons vous raconter ce que nous avons appris.

X..., désignons-le par cette consonne, le gros *boitier* qui demeurait à Carouge, apportait rarement de l'argent à sa *bourgeoise* ; un dimanche matin, il lui donne un billet de cent francs, la quinzaine avait été bonne.

— Tiens, voici de la braise, va chercher un vrai bifteck et fais-moi un bon dîner, dit-il à sa femme.

— Je n'y connais rien, vas-y toi-même, ces bouchers sont si... trompeurs qu'ils me donneraient du faux-filet pour du vrai !

X... descend, mais comme il devait de l'arriéré au boucher, il va boire picholette pour faire de la monnaie ; les amis arrivent, on prend le demi-pot, puis ensuite l'absinthe, le distact et la suite. X... finit par être « fin battant » ; il reste au café jusqu'à la nuit et rentre chez lui titubant, comme bien vous pensez.

Sa femme, qui avait vainement attendu, le reçoit à coups de manche à balai.

X... se sauva comme il put, et alla s'endormir sur un banc dans les Promenades.

A minuit, une ronde de gendarmerie le voit et le réveille ?

— Que faites-vous là, dit le brigadier, pourquoi n'êtes-vous pas chez vous à cette heure ?

— Y a pas moyen d'y rester, y fume trop.

— S'il y fume, on ouvre les fenêtres, *on fait le courant* et la fumée se dissipe.

— Quand je vous dis qu'y fume trop ; du reste, allez-y voir vous-même.

— Allons-y ensemble.

Les voilà partis ; le brigadier frappe à la porte ; Mme X..., croyant que c'est son ivrogne de mari qui heurte, ouvre la porte, et, dans l'obscurité, flanque au pauvre gendarme une distribution de coups de trique qui le fait redescendre quatre à quatre.

X..., se tenant les côtes, lui crie :

— Quand je vous disais qu'il y fumait si fort qu'on ne pouvait pas y tenir.

(*La Scène.*) A. J.

Le *Voltaire* raconte cette amusante histoire :

Auguste Villemot assistait à un souper de chasseurs. Ennuyé de les entendre énumérer des exploits dans lesquels les lièvres tombaient par douzaines, et n'ayant pu placer que quelques paroles par-ci, par-là, tant leur façon de parler était envahissante, saisit un instant favorable et s'écria : « Messieurs, j'ai mieux fait que cela. C'était un soir. Le jour tombait, et dans un grand ravin sombre, aux derniers rayons du soleil, j'aperçus tout à coup un énorme lièvre blanc. Il boitait en courant. Je fis feu. Il se retourna, me regarda d'un air narquois et reprit

sa course. Je le suivis. Malgré son infirmité, ce diable de lièvre détalait avec une vélocité fantastique, et toutes les fois qu'il avait une centaine de mètres d'avance sur moi, il se retournait, s'asseyait sur son derrière et me regardait en se frottant le museau avec ses pattes. J'étais exaspéré. Alors je devins comme fou ; je pris mes jambes à mon cou et m'élançai à sa poursuite. Combien cela dura-t-il de temps ? Je n'en sais rien ; mais j'étais hors d'haleine, et le damné ravin semblait ne devoir jamais finir. La nuit était venue, et le pelage blanc du lièvre dégagait des lueurs phosphorescentes. Enfin le chemin se trouva barré par un arbre en fourche qui avait poussé au milieu. Alors... alors le lièvre sauta sur l'arbuste, s'installa commodément sur la fourche, et me dit d'une voix creuse :

— Bonjour, Villemot. Veux-tu faire un cent de piquet ?

Les autres convives rirent jaune, et personne ne raconta plus d'histoire de chasse.

Un industriel de Lausanne rencontre un employé des postes et lui fait : « Dites-voir, vous savez bien, notre Louise qui est en Russie ?... »

— Ah ! ben oui.

— Elle est bien, Dieu soit loué..., chez de braves gens. Mais pensez voir qu'elle nous a écrit l'autre jour et que ma femme a perdu la lettre... Je voudrais lui répondre... Comment diable appelez-vous cet endroit ?...

— Eh, mon cher, je n'en sais rien.

— Mais si, vous devez connaître ça, vous qui êtes par les postes... Un tout petit village... près de St-Pétersbou... Sti... Stru... Sto... Tenez, je l'ai sur le bout de la langue et il ne peut pas me revenir...

— Ah ! c'est probablement Stockholm ?...

— C'est ça !... pardine..., mettez-me voir ça sur un morceau de papier.

Et notre brave homme de s'en aller, tout content d'avoir retrouvé le nom du petit village russe. Mais il faut avouer que le renseignement est un peu cruel pour un père que des centaines de lieues séparent de sa fille chérie.

Il mourut un jour à Besançon un banquier dont la sagesse était proverbiale ; il n'avait jamais fait une mauvaise affaire, pas une seule fausse confiance ; jamais il n'avait figuré au passif d'une seule faillite. Il devait laisser des millions. A peine est-il enterré, qu'on se hâte, on se presse pour inventorier ses trésors. D'abord on ne trouve point de livres, tout au plus quelques notes en liasse. On cherche partout, enfin on parvient dans sa cave. Un grand tonneau presque vide était au centre. Au fond de ce tonneau, se trouvaient encore quelques sacs d'écus, avec la note suivante : « Je demande pardon à mes créanciers de leur laisser ce tonneau presque vide. Je leur ai fidèlement servi les intérêts tant que j'ai vécu. Je n'ai rien dissipé ; j'ai vécu

sobrement ; mais n'ayant jamais osé exposer leurs fonds dans aucune entreprise, le capital s'est mangé par les intérêts que je leur payais. »

En effet, on reconnut que toute l'industrie de ce sage dépositaire consistait à mettre dans ce tonneau l'argent qu'on lui confiait, et d'y puiser pour payer les intérêts, et opérer les remboursements qu'on lui demandait. Son exactitude et sa réputation de sagesse dans le placement de ses fonds inspiraient une telle confiance, que sans cesse de nouveaux dépôts venaient lui permettre de perpétuer ce ménage, qui avait ainsi duré toute sa vie.

Un curé ayant prêché avec beaucoup d'éloquence contre la gourmandise, avait si fortement impressionné son auditoire, dans lequel se trouvait sa gouvernante, que celle-ci, en rentrant au presbytère, crut bien faire en jetant par la fenêtre le succulent déjeuner préparé pour le prédicateur, et en le remplaçant par quelques légumes. Le curé arrive et se plaint de la frugalité de son déjeuner. La gouvernante lui rappelle alors les termes de son magnifique sermon ; mais celui-ci lui répond :

— Vous êtes allée quelquefois sur la place le dimanche, voir danser ?

— Oui, répond la gouvernante.

— Avez-vous quelquefois vu la musique danser ?

— Non, certes.

— Eh bien, moi, je suis... la musique.

Le mot de la *charade* publiée dans le précédent numéro est : *Ballon*. Ensuite de tirage au sort, la prime est échue à M. A. Veret, à la Chaux-de-Fonds.

Autre énigme à deviner :

Je connais un chemin qui n'eut jamais d'ornière,  
Fort doux, un peu tortu, sans crotte, sans poussière.  
Sur ce chemin, point de voleurs,  
Point de carrosses, de charrettes,  
De cabriolets, de brouettes,  
Point de chevaux, point de paveurs ;  
Mais notez bien sur toute chose,  
Et daignez croire ce qui suit :  
Le chemin marche jour et nuit  
Et le voyageur se repose.

Prime : 100 cartes de visite.

L. MONNET.

Pour paraître prochainement :

## CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

ÉDITÉES PAR LOUIS MONNET

3<sup>me</sup> SÉRIE

1 volume in-12, de 460 pages, imprimé sur beau papier.

Prix pour les souscripteurs, 1 fr. 50. — En librairie, 2 francs.

LE CONTEUR VAUDOIS, qui a maintenant atteint sa 17<sup>me</sup> année, a publié dans ses commencements, et alors qu'il n'avait que quelques centaines d'abonnés, nombre d'amusantes productions, aujourd'hui totalement inconnues de la plupart de nos lecteurs. C'est dans le but de les réunir et pour répondre au désir exprimé par les nombreux souscripteurs des précédentes séries des CAUSERIES, que nous publions la troisième. Nous espérons en augmenter l'attrait par l'adjonction de plusieurs morceaux patois ou français *entièrement inédits*. — Adresser les souscriptions au Bureau du *Conteur vaudois*.

**Théâtre.** — Direction de M. Andraud. Jeudi 16 octobre 1879, ouverture, débuts de la troupe. **Les Bourgeois de Pont-Arcy**, comédie nouvelle en 5 actes, de Victorien SARNOU de l'Académie française. Bureau à 7 h. Rideau à 7 1/2.